

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Financement de skeyes suite à la pandémie due au Covid-19

Sur proposition du ministre chargé de skeyes François Bellot, le Conseil des ministres a pris une série de décisions dans le cadre du financement de skeyes, suite à la crise sanitaire due au Covid-19.

Suite à la crise, skeyes fait face à une diminution très importante de son volume d'activités qui engendrera un déficit de trésorerie important. D'après les estimations actuelles, la trésorerie sera épuisée au quatrième trimestre 2020. Une aide financière de l'Etat est nécessaire dès le mois de juillet 2020 pour conserver un seuil de trésorerie suffisant pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise publique.

Le Conseil des ministres a dès lors approuvé :

- le paiement avancé de la partie des redevances terminales à charge de l'Etat fédéral en 2020 (environ 15 millions d'euros) à hauteur du montant budgété par l'Etat pour l'année 2020
- l'octroi d'une dotation à skeyes de 45 millions d'euros, dont 20 millions d'euros remboursables, pour assurer la pérennité opérationnelle et financière de l'entreprise publique en 2020 et pour assurer le paiement de la contribution de l'Etat belge à l'Agence Eurocontrol
- le texte du projet d'avenant au troisième contrat de gestion conclu le 11 avril 2014 entre l'Etat et skeyes, afin que celui-ci puisse être présenté à la commission paritaire et au conseil d'administration de skeyes

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 00
<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot
Porte-parole
+32 471 44 92 49
melisa.blot@bellot.fed.be

Jasper Pillen
Porte-parole
+32 472 78 89 17
jasper.pillen@bellot.fed.be